

Montreuil,
le mercredi 20 mars 2024

Émetteur : Affaire suivie par: Simona BURGIO DE SIMONE sburgiodesimone@ucanSS.fr

Objet : Salon de recrutement virtuel des personnes en situation de handicap – Édition 2024

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Après les expériences réussies des quatre dernières années, l'UcanSS et les caisses nationales lancent une nouvelle édition du salon de recrutement virtuel de la Sécurité sociale dédié aux personnes en situation de handicap.

Le bilan réalisé pour les éditions précédentes a permis de comptabiliser 1087 offres de poste, avec l'expression d'intentions de recrutement de plus de 255 personnes. Vous avez été 260 organismes à vous y associer.

Le salon de recrutement virtuel s'inscrit dans la continuité de l'engagement du Régime général en faveur du handicap, concrétisé par la convention entre l'Agefiph et l'UcanSS. Il participe à l'atteinte de l'objectif visant à ce que l'ensemble des organismes du Régime général atteigne l'obligation légale de 6% d'emploi des travailleurs handicapés. En effet, si le taux global de l'institution est de 7,81% en 2022, 75 organismes sont en deçà de 6%.

Pour cette nouvelle édition, les modalités précédentes sont reconduites à travers l'organisation d'un salon qui sera exclusivement dédié aux organismes de Sécurité sociale. La Mission handicap poursuit ainsi le partenariat avec Handicap.fr qui déploie les salons virtuels via Hello Handicap.

La participation de votre organisme à ce salon est entièrement prise en charge dans le cadre de la politique institutionnelle de la Sécurité sociale en matière de handicap, portée par l'UcanSS.

Ce salon vous donne ainsi la possibilité de :

- rendre visible votre politique handicap,
- cibler et attirer les profils TH correspondant à vos offres,
- constituer un vivier de candidatures de personnes avec des profils compétents et en situation de handicap,

- participer à une action interbranche d'envergure donnant une plus forte visibilité aux offres d'emplois proposés.



L'événement se déroulera selon les étapes suivantes :

- **Phase 1** : l'enregistrement de la participation de votre organisme au salon prévu jusqu'au 17 avril. Cette démarche permet de préparer les accès à la plate-forme.

Vous pouvez vous inscrire directement via ce formulaire <https://forms.office.com/e/98iNK8XY5G>

- **Phase 2** : la saisie des offres par chaque organisme du 22 avril au 10 mai. Tous les types de contrats peuvent être proposés. Il est aussi possible de saisir des offres d'emploi à venir afin de constituer un vivier de candidatures.
- **Phase 3** : la tenue des entretiens de recrutement du 11 au 13 juin. Une phase de pré-sélection des candidatures est programmée entre le 5 et 10 juin. Les entretiens seront réalisés à distance par téléphone ou tchat, via la plate-forme Hello Handicap.

Les recruteurs seront accompagnés à la prise en main de l'outil. A l'issue du salon, un bilan statistique et un vivier de candidatures seront mis à votre disposition.

Vous serez par ailleurs sollicités pour renseigner un questionnaire de satisfaction visant à tirer le bilan de l'opération à l'échelle interbranche et nourrir l'amélioration de ce type d'opérations.

Pour toute information complémentaire, Simona Burgio De Simone, pilote de la Mission handicap nationale, se tient à votre disposition à l'adresse sburgiodesimone@ucanss.fr ou au 01.45.38.81.68. Ces informations sont par ailleurs relayées sur la communauté Handicap du U Réseaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Hélène Yvert

Directrice du Développement et de
l'Accompagnement des Ressources Humaines

